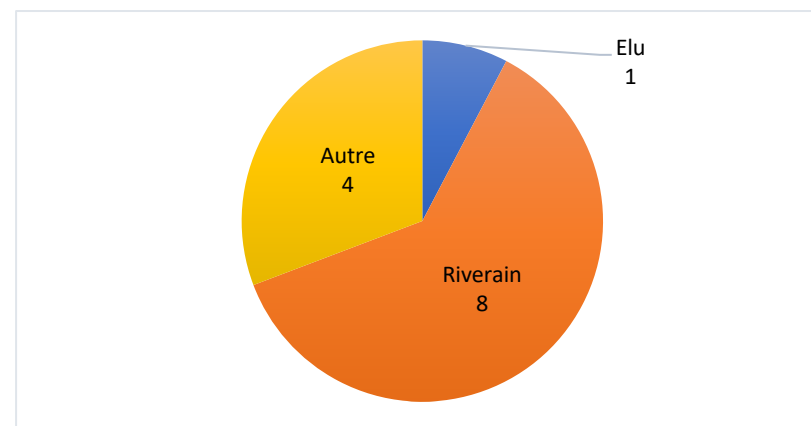


CONTRIBUTIONS SUR LE REGISTRE NUMERIQUE
POUR LE DEPARTEMENT DE LA SAONE-ET-LOIRE

- 13 CONTRIBUTEURS SOIT 1,33% DES CONTRIBUTEURS.



- COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS

Conformément aux dispositions RGPD, l'ensemble des commentaires et propositions formulées par les contributeurs sont anonymisées.

Les institutions des contributeurs ayant souhaité ne pas être publiées, sont également anonymisées.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
28/11/2020 17h11		Donnez aux communes une information claire sur le traitement utilisé et les phytosanitaires utilisés? Nous ne regardons pas systématiquement le site du réseau sncf pour les questions environnementales Peut t on mettre ces informations sur un site dédié	Ne plus utiliser les produits phytosanitaires mais utiliser des techniques alternatives Chèvres moutons cheval mise en place de plante alternative. La polinisation est plus qu importante prenons soin de nos abeilles	Organiser de manière départementale des rencontres avec les citoyens Une participation des associations de protection peut être demandé pour un problème de terrain . Plus de com avec nous

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
20/12/2020 17h12	<p>Bonjour. Je trouve très intéressant votre projet de réduction de produits phytosanitaires pour le traitement des voies. Tout de même, je souhaitais apporter une idée pour remplacer les futurs produits, bien que plus respectueux de l'environnement. Pourquoi ne pas utiliser du voile géotextile ? Ce dernier est une méthode efficace, relativement pérenne, et quasiment neutre au niveau de l'altération de la faune & la flore à long terme. Il peut être disposé en dessous du ballast, ou même au dessus (voire les deux.) Certes, cela demande un travail pour le moins conséquent mais bien plus correct face à l'environnement par rapport aux produits chimiques. De plus, cette solution est beaucoup moins coûteuse puisque non nécessaire de le renouveler régulièrement. Je cite ici le voile géotextile mais il existe pleins d'autres alternatives plus ou moins coûteuses, durable polluantes à la fabrication etc... pour priver les adventices de l'un de leur besoins naturel (eau, lumière, chaleur, nutriments...)</p> <p>Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.</p>			
07/01/2021 13h01	<p>Au lieu de continuer à utiliser des produits phytosanitaires sur la partie des voies, pourquoi ne pas initier l'utilisation d'un robot désherbeur. Je pense que bon nombre de start up (comme FarmWise) seraient intéressées d'un projet tel que celui-ci (un train désherbeur).</p>			
20/01/2021 22h01	<p>La charte a le mérite d'exister, mais ne doit pas masquer les enjeux et la réalité de la situation à prendre en compte (impacts sur les humains et l'ensemble de la nature). Il est évoqué des techniques de maîtrise de la végétation via des produits phytosanitaires, or les trains ont existé depuis bien avant les produits phytosanitaires de synthèse et des solutions existaient alors. Il semble étonnant que la SNCF ne prévoit d'aboutir dans son travail de solutions alternatives que d'ici plusieurs années... L'information de toutes les communes concernées une seule fois par an ne permet pas suffisant - a minima conviendrait-il de prévoir deux fois par an. Enfin, le choix de distances très courtes de traitement (jusque 3m) ne répond pas aux enjeux sanitaires dont il est question.</p>		<p>Ne plus utiliser du tout de produit phytosanitaire de synthèse ; ne pas traiter du tout à proximité d'habitations et de riverain.es.</p>	<p>L'enjeu n'est pas dans le dialogue et la concertation, en tout cas pour les habitant.es, mais si cela est certainement un enjeu pour la SNCF. Il importe d'arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse dont les méfaits sont connus de longue date.</p>